

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE D'ETUDES

- 1) **Identification de l'organisme qui passe le marché :**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE
114 Grand Rue - 67130 SCHIRMECK
Tél. : 03 88 97 86 20 - Fax : 03 88 47 46 45
Mail : contact@valleedelabruche.fr
- 2) **Procédure de passation de marchés :**
Marché à procédure adaptée (article 27 du décret n°2016-360).
- 3) **Personne responsable du marché :**
Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche
- 4) **Objet du marché :**
La présente consultation porte sur la **réalisation d'une étude de déclinaison de la « Trame Verte et Bleue » (TVB) au sein du territoire de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche et mise en cohérence des programmes d'actions locaux sur les espaces agricoles, forestiers et aquatiques** sur le territoire de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche (26 communes, 21 933 habitants).
- 5) **Lieu d'exécution :**
Communauté de communes de la Vallée de la Bruche
- 6) **Type de marché :**
Marché d'études
- 7) **Délai d'exécution :**
Le délai global est de 18 mois, à partir de la notification de l'ordre de service.
- 8) **Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :**
Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur, justificatifs quant aux conditions d'accès à la commande publique, renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité professionnelle, technique et financière minimale requise.
Pour plus de renseignements, se référer au cahier des clauses techniques particulières ;
Pour plus de précisions, se référer au règlement de consultation.
- 9) **Critère d'attribution des offres :**
Se référer au cahier des clauses techniques particulières et au règlement de consultation.
- 10) **Modalités de remise des offres :**
Se référer au cahier des clauses techniques particulières et au règlement de consultation.
- 11) **Date limite de réception :**
Lundi 30 Octobre 2018 à 12 heures
- 12) **Conditions pour obtenir le dossier de consultation :**
Les dossiers sont à retirer auprès de :

RETRAIT DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site : <http://cc.valleedelabruche.fr/marches-publics.html>

Toute demande de retrait d'un dossier de consultation des prestataires peut également se faire par écrit : courrier, courriel ou fax, en précisant nom, adresse, correspondant, numéro de téléphone, fax et SIRET de la société.

Le dossier sera transmis par voie informatique, sauf demande contraire de l'entreprise.

- 13) *Date d'envoi à la publication - Date d'affichage :*
Vendredi 14 Septembre 2018

Le Président de la Communauté de
de communes de la Vallée de la Bruche
Pierre GRANDADAM.